

Des chiffres et des lettres : le paradigme économique dans les *Lettres de l'année 1671*

L'argent, les « affaires », la gestion des biens et des ressources sont des préoccupations constantes de Mme de Sévigné et composent une vaste rubrique épistolaire non dépourvue d'intérêt littéraire. Chez l'épistolière, que les nécessités familiales ont très tôt placée en position de gestionnaire, responsable des dettes laissées par son mari, de l'administration de son domaine breton et de l'établissement de ses deux enfants, la « femme d'affaires » concurrence la mère attentionnée : « Votre santé, votre repos, vos affaires, ce sont les trois points de mon esprit » (p. 102)¹. En 1671, le séjour aux Rochers est consacré à l'équilibrage des comptes avec l'aide des « jetons » de l'abbé Christophe de Coulanges². Il n'est guère surprenant alors qu'une femme de sa condition se soucie de gérer sa fortune – même si la posture sert à alimenter la raillerie de son cousin Bussy qui lui reproche, dans *l'Histoire amoureuse des Gaules*, de se soumettre au « conseil de gens qui savent ce que c'est que la faim et qui se souviennent encore de leur pauvreté³ ». La gêne économique s'accroissant avec les années vaudra encore à Mme de Sévigné les reproches de Mme de La Fayette qui combat âprement l'attitude économe de son amie :

[...] il ne faut pas que vous passiez l'hiver en Bretagne, à *quelque prix que ce soit*. [...] Nous ne voulons point d'une amie qui veut vieillir et mourir par sa faute. Il y a de la *misère* à votre conduite. (III, p. 719 ; je souligne)

La mentalité gestionnaire, contre laquelle s'insurge l'amie de l'épistolière, est très visible dans la manière sévignéenne de rapporter les nouvelles en insistant sur les fluctuations du marché des charges vénales – la boutique aux offices – ou du mariage – les deux étant liés, car selon *Le Roman bourgeois*, « l'office est le chausse-pied du mariage⁴ ». Or la constance avec laquelle l'épistolière calcule, donne le prix des choses, évoque diverses transactions situées dans les lettres, on l'a peu fait remarquer, dans un registre totalement incompatible avec celui de l'héroïde, souvent donnée pour modèle.

Nous prendrons donc comme point de départ de notre enquête l'accumulation, dans les lettres de 1671, d'informations concernant le prix ou la valeur des choses, ainsi que l'attention portée aux questions de gestion et de comptabilité, afin de juger de l'incidence de ce discours économique sur le régime épistolaire. Selon cette perspective, le livre de comptes sévignéen ne désignerait pas un aspect anecdotique mais un modèle de fonctionnement de l'entreprise épistolaire. On verra ensuite que les mécanismes économiques sont intégrés à une mise en œuvre stratégique destinée à prévenir la banqueroute annoncée de la maison de Grignan, que les lettres brandissent comme un épouvantail. Considérées sous l'angle de cette mission de sauvetage, les lettres de 1671 relèveraient davantage du manuel d'économie que

¹ Les citations tirées de l'édition Folio classique, 2012, indiqueront uniquement la page ; celles renvoyant à l'édition de Roger Duchêne (Paris, La Pléiade, 1972-1978) donneront le tome et la page.

² Surnommé le « Bien Bon » plus loin dans la correspondance. Voir Roger Duchêne, « Mme de Sévigné et son Bien Bon », *XVII^e siècle*, 1967. On se servait pour compter de 36 jetons, disposés sur une table divisée en colonnes représentant les différentes valeurs en livres, sols et deniers.

³ Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules*, Paris, Gallimard, coll. Folio classique, 1993, p. 201.

⁴ Furetière, *Le Roman bourgeois*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 1981, p. 48.

du modèle de l'épître amoureuse. On constatera enfin que le discours économique sévignéen mobilise un riche éventail intertextuel, convoquant tour à tour la fable, les maximes et la théologie chrétienne. Le matériau économique n'échappe pas à l'alchimie d'une écriture dont la singularité consiste à transformer tout ce qu'elle touche en littérature.

Le prix des choses⁵

Fixer le prix, évaluer, recenser les biens et la fortune est un réflexe sévignéen et une particularité du discours des nouvelles. On constate que les colonnes du carnet mondain s'accompagnent d'un indice des prix – pas forcément fiable d'ailleurs, car la marquise semble évaluer à la louche et privilégie les chiffres ronds. La donation de Mademoiselle à Lauzun est estimée à « vingt-deux millions » (p. 43) mais « ce qu'il a perdu est sans prix » (p. 47). Les pertes de Guitaut dans l'incendie sont évaluées, après inventaires des biens et des dommages, à « dix mille écus » (p. 74). Le mariage reporté de Ventadour, qui a la fièvre, fait perdre à la maréchale de La Mothe « cinq cents écus de poisson » (p. 76). Pour le même prix annuel, Mme de Sévigné essaie de louer l'appartement des Grignan à Paris. Mais cinq cents écus ne sont rien à côté des cinquante mille que coûte la fête de Chantilly offerte au roi par Monsieur le Prince. La marquise refuse pour sa part de « dépenser mille écus en fricassées et en dîners » pour avoir l'honneur de recevoir chez elle les notables bretons. Les lettres instaurent une échelle des valeurs, supposent un savoir financier partagé leur permettant de se moquer d'une comtesse de Fiesque qui ignore la valeur des choses et vend ses terres sous prétexte qu'il n'y vient que du blé (p. 218) : « La souveraine habileté consiste à bien connaître le prix des choses⁶ » (n° 244).

Mme de Sévigné rejoint Furetière lorsqu'elle décrit le marché du mariage dont *Le Roman bourgeois* montre qu'il consiste désormais, non plus à unir deux lignages, mais à « marier un sac d'argent avec un autre sac d'argent⁷ ». On regrette la mésalliance de Mérinville qui méritait mieux que les deux cent mille francs de la fille qu'il épouse mais on admire la « fortune » de Mme de Chaulnes qui est parvenue à épouser un conseiller, duc et pair, avec cent mille écus⁸ (p. 252). Mme de Marans fera « une bonne affaire » si elle parvient à épouser M. de Longueville, devenu « le plus grand parti de France » après la donation de son frère. Mlle de La Mothe, fille de la reine, pourra « trouver un bon parti » avec les deux cent mille francs que lui a donnés le roi (p. 83). Ces mises à jour ne sont pas superflues, car le marché du mariage, comme celui des charges, subit d'importantes fluctuations. Plus loin dans la correspondance, la marquise se plaint que son fils doive revendre à perte sa charge de lieutenant des chevau-légers mais se félicite de son mariage avec la fille d'un bas Breton qui lui apporte deux cent mille livres : « Deux cent mille livres de rentes ont été de tout temps un bon mariage mais il est vrai qu'en celui-ci la somme est plus considérable qu'il y a vingt ans », confirme Bussy (III, p. 120).

⁵ Nous empruntons ce titre à l'ouvrage de Pierre Force, *Molière ou le prix des choses*, Paris, Nathan, 1994.

⁶ La Rochefoucauld, *Maximes et Réflexions diverses*, Paris, Gallimard, coll. Folio classique, 1976. Les citations des *Maximes* seront suivies du numéro de la maxime entre parenthèses.

⁷ Furetière, *Le Roman bourgeois*, *op. cit.*, p. 47.

⁸ C'est-à-dire trois cent mille francs. Voir l'échelle tarifaire « des partis sortables pour faire facilement des mariages » (*ibid.*, p. 47-48).

Le détail des opérations est rendu complexe d'une part à cause de la variété des termes monétaires employés⁹ et du système de base duodécimale de l'Ancien Régime, qui consiste à distinguer les unités de compte (la livre, le sou, le denier), abstraites, qui servaient à exprimer une valeur et à compter, et les unités de règlement (le louis, l'écu, le liard), concrètes, qui désignaient les pièces de monnaie¹⁰. D'autant plus qu'avec le temps et la dégradation de la conjoncture économique, les unités monétaires connaissent une dévaluation : on passe du denier 30 au denier 25. Lors du litige successoral qui oppose les deux enfants de la marquise en 1684, la comtesse refuse d'accepter une terre, Bourbilly, estimée au denier 25 alors que le bien de son frère est estimé au denier 30 (« Début janvier 1684 », III, p. 123-124)¹¹. Lorsqu'elle consigne les promotions et les faveurs, l'épistolière emploie de préférence des unités de compte : d'Hacqueville, par ses bons soins, a fait avoir six mille livres de rentes au cardinal de Retz (p. 83) ; Mademoiselle donne cinquante mille francs à Guilloire ; le marquis d'Ambres achète l'intendance de Guyenne moyennant deux cent mille francs en revendant sa charge militaire pour quatre-vingt mille livres. En tenant à jour cette rubrique monétaire, l'épistolière ne remplit pas seulement sa charge de gazetière et d'informatrice, elle propose un cadre dans lequel dominant des impératifs financiers, décrit un monde où le règne de la raison d'État est aussi celui de la faveur et de l'argent.

Cependant, les nouvelles de soi ne sont pas moins prolixes sur ce sujet : les lettres conservent la trace d'une comptabilité rigoureuse, prennent des allures de livre de comptes. Le changement de nourrice est présenté comme une transaction avantageuse : la marquise négocie un salaire de deux cent cinquante livres par an à la nouvelle alors que la précédente en recevait trois cent vingt (p. 136). L'admirable robe de chambre violette à laquelle elle succombe ne rentre pas dans la catégorie des dépenses somptuaires – « ma dépense est petite » (p. 164). La première robe de la petite « ne coûtera que quatre sols » (p. 258) ; les gants envoyés par Mme de Grignan « ne coûtent rien » et c'est ce qui plaît (p. 145). Le séjour aux Rochers est l'occasion d'une mise à jour des actifs et des revenus des fermages. Sans se formaliser des moqueries de son fils qui l'accuse de préférer des comptes de fermiers aux contes de La Fontaine (p. 202), Mme de Sévigné, aidée de l'abbé, se consacre à la mise à jour des revenus des terres sur lesquelles son douaire est garanti. La difficulté de dégager des bénéfices est manifeste à travers l'anecdote de M. de Coëtquen qui dépense cent pistoles dans son voyage pour aller hausser une ferme de cinquante francs. Le manque à gagner est exagéré ici par la valorisation en pistoles, écu d'or espagnol qui, selon Furetière, valait onze livres, ce qui rend l'opération de Coëtquen ridiculement déficitaire (p. 222). La question de la vente des terres est un point sensible : si la marquise se félicite d'en avoir vendu « une petite où *il ne venait que du blé*, dont la vente [lui] fait un fort grand plaisir et [lui] augmente [s]on revenu » (p. 218), elle ajoute qu'il s'agit là d'un « coup de partie », car tout dépend comment l'on emploie le produit de la vente. La lutte acharnée pour tirer des bénéfices des terres se poursuit jusque dans les dernières années comme en témoigne la correspondance avec l'ami Guitaut, qui convainc la marquise en 1683 de confier ses fermages de Bourgogne à un receveur plutôt qu'à un fermier avec qui il faut signer un bail trop contraignant (III,

⁹ Mme de Sévigné, comme Molière et Boileau, continue à employer le terme de « franc » comme synonyme de livre bien que cette monnaie ne soit plus en cours depuis la réforme monétaire de Louis XIII, en 1640.

¹⁰ Ce système exigeait donc des conversions continues et rend complexe l'évaluation des sommes évoquées dans la correspondance.

¹¹ En 1684, au moment des difficiles négociations qui entourent le mariage de Charles, la conjoncture économique et la baisse des revenus des terres rendent alors difficile l'équilibre des parts.

p. 107) ou encore celle avec un gérant de biens breton, d'Herigoyen, à qui est confiée en 1686 la ferme du Buron¹². En juin, l'épistolière se livre à un bilan de sa fortune, en additionnant ce qui est venu depuis le mariage de sa fille : les « petites successions », la récente donation de l'abbé et les revenus de Bourgogne. Roger Duchêne constate que ce bilan s'avère beaucoup trop optimiste, soit que la marquise ait mal compris les explications de l'abbé, soit qu'elle surévalue ses bénéfices afin de rassurer sa fille sur la part qui lui a été attribuée en dot¹³.

Loin d'alourdir la correspondance de détails anecdotiques, cette écriture gestionnaire et comptable, privilégiant l'inventaire, reproduisant des circuits économiques, fournit un cadre décisif à l'échange épistolaire. Le terme de *commerce* superpose en effet le sens d'échange économique et de relation épistolaire ; employé à l'occasion pour désigner la correspondance, il conserve l'idée de « négoce, trafic d'argent ou de marchandises » (Furetière) grâce à des emplois du mot qui en activent le sens premier : « Lire vos lettres et vous écrire font la première *affaire* de ma vie. Tout fait place à ce *commerce* » (p. 106 ; je souligne). Dès les débuts de l'échange, l'épistolière tient un compte rigoureux des lettres reçues et envoyées – contrôle de la production qui fait de l'épistolier, selon Benoît Melançon, un « comptable épistolaire¹⁴ ». On retrouvera la même posture dans les derniers temps de la correspondance : « Les bons comptes font les bons amis. J'ai reçu toutes vos lettres, mon cher voisin » (« À Coulanges », III, p. 971). Lorsqu'elle décrit l'organisation postale comme une entreprise rentable, dans le passage sur les postillons (p. 242), lorsqu'elle emploie l'expression « style à cinq sols » (p. 104) pour disqualifier les tournures figées des manuels épistolaires ou déplore le manque à gagner que représente la perte des lettres, Mme de Sévigné confond volontairement mécanismes économiques et rouages épistolaires. Certains passages filent la métaphore comme celui où elle prie le chevalier de Grignan de ne lui point écrire parce que « de l'humeur dont il est, il est impossible qu'il écrive sans qu'il en *coûte* à ceux à qui il écrit », or « c'est *acheter* trop cher une lettre qu'au *prix* d'une partie de sa tendresse » (p. 265 ; je souligne). Ailleurs, le détour économique camoufle habilement les reproches adressés aux allures irrégulières des commerces entretenus avec d'autres correspondants : Mme de Sévigné déclare « faire crédit de trois mois » au coadjuteur à condition qu'il fasse réponse à M. d'Agen à propos d'une anecdote amusante (p. 271-272). Cette façon de penser l'échange amical selon une logique commerciale met en lumière des mécanismes essentiels de l'écriture épistolaire qui ne se conçoit pas en dehors d'un système d'échange. La création conceptuelle que représente, en 1671, la *lettre de provision*, magistralement analysée par Olivier Leplatre, vient corroborer l'extension du paradigme économique dans l'échange familial¹⁵. Empruntée au jargon juridico-financier dans lequel elle désigne les avances, en espèces ou en nature, d'un débiteur à un créancier, l'expression

¹² Il y est surtout question du litige qui oppose la marquise au précédent gérant et du besoin urgent de trouver de l'argent pour rembourser une dette à son ami d'Harouys.

¹³ Ce passage est scrupuleusement détaillé et expliqué par Roger Duchêne qui démontre que le bilan réel des possessions de Mme de Sévigné en 1671 est en réalité beaucoup moins favorable, entre autres parce qu'elle a été victime des dévaluations successives subies par les rentes formant une partie de son héritage (« Partage des biens et partage des affections : Madame de Sévigné et ses enfants », *Annales de la faculté des lettres d'Aix*, n° 44, 1968, p. 103-182).

¹⁴ Benoît Melançon, « Diversité de l'épistolaire », *Histoire de la France littéraire. Classicismes*, dir. J.-Ch. Darmon et M. Delon, Paris, PUF, coll. Quadriges, 2006, p. 833.

¹⁵ Olivier Leplatre, « Écrire de provision. Le commerce épistolaire de Mme de Sévigné », dans *La Première Année de correspondance entre Mme de Sévigné et Mme de Grignan*, éd. C. Lignereux, Paris, Garnier, 2012, p. 257-276.

trouve dans l'échange épistolaire une nouvelle motivation : en s'autorisant des « avances de provision » (p. 96), l'épistolière prend non seulement de l'*avance* sur l'horaire – elle commence sa lettre avant le jour du courrier – mais elle verse aussi métaphoriquement un acompte à sa destinataire à qui elle doit une réponse mais n'est pas encore en mesure de la fournir à cause du décalage breton ou d'un retard de la poste. Le dialogue épistolaire emprunte au modèle économique son pragmatisme, une exigence d'efficacité dénuée de la componction qui entrave les gestes publics. La mise en place de stratégies personnelles, comme la « provision », est caractéristique de cette appropriation stratégique par l'épistolaire de la logique financière.

Une stratégie économique

On peut lire les lettres de l'année 1671 comme un livre de comptes doublé d'un manuel d'économie dont la visée pragmatique est de convertir sa destinataire à l'exercice d'une gestion saine, en prenant comme exemples le régime frugal et la stratégie d'épargne à long terme adoptés par la marquise, et comme repoussoir l'abîme des frais de représentation. Les craintes de la marquise ne sont pas mal fondées ; la maison des Grignan, déjà criblée de dettes, est entraînée dans la logique du « système de dépenses » décrit par Norbert Élias : cercle vicieux de l'appauvrissement provoqué par la « consommation de prestige », pour tenir son rang et satisfaire aux exigences de représentation¹⁶. Daniel Roche évoque également avec une grande précision ce phénomène de dissociation entre la consommation ordinaire et la consommation de luxe « qui s'enracine dans des pratiques non réductibles à la seule logique des subsistances¹⁷ ». Pour éviter le pire, il faut mettre un frein aux dépenses, ce que la marquise suggère tantôt par de discrètes mises en garde contre les « splendeurs » et les « magnificences » incombant au prestige de la charge du comte, tantôt par des formules plus ouvertement prescriptives : « [...] mettez au premier rang de vos desseins celui de ne vous point abîmer par une extrême dépense » (p. 103-104). Les mises en garde contre la dépense et l'excès sont agrémentées d'images sensibles illustrant l'érosion des biens :

Prenez garde que votre paresse ne vous fasse perdre votre argent au jeu ; ces petites pertes fréquentes sont de petites pluies continuelles qui gâtent bien des chemins. (p. 118)

Toute recherche de gain, si mince soit-il, est au contraire encouragée : « J'approuve fort votre loterie ; j'espère que vous me manderez ce que vous aurez gagné » (p. 161). Il faut enfin prendre garde à préserver les bénéfiques dégagés :

[...] les moindres ressources des maisons comme la vôtre sont considérables. Si vous vendez votre terre, songez bien comme vous en emploierez l'argent ; ce sont des coups de partie. (p. 218)

¹⁶ Norbert Élias, *La Société de cour*, Paris, Flammarion, 1985, chap. 2, p. 47-62.

¹⁷ Daniel Roche, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation, XVII^e-XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1997, p. 67.

Conseils et prescriptions, appuyés par des allusions à la pénurie ambiante, encouragent chez la destinataire l'adoption d'un plan de sauvetage : « [...] vous serez la restauratrice de cette maison de Grignan ; les uns gâtent, les autres raccommoient » (p. 220).

On retrouve dans les lettres adressées par Mme de Maintenon à son frère, qui vient de se mettre en ménage, les mêmes condamnations du jeu ou de la dépense excessive, la recommandation de ne pas « manger son revenu », d'épargner pour payer ses dettes, de vivre « réglément ». L'ordinaire fastueux des Grignan n'est cependant pas comparable à celui des d'Aubigné pour lesquels Mme de Maintenon conçoit un strict budget journalier des dépenses comprenant le rôti, le pain, le vin, le bois, la chandelle et la bougie et s'élevant à quatorze livres et treize sous¹⁸. Par comparaison, on admire le tact et la prudence de Mme de Sévigné, visiblement soucieuse de ne pas basculer dans une ingérence aussi despotique.

D'autre part, dans le cas d'une grande maison au bord de la ruine, comme celle des Grignan, le contrôle des dépenses ne suffit pas. En 1671, Mme de Sévigné fait l'avance d'une somme due par le comte à son frère cadet sur sa part d'héritage (p. 94) et Mme de Grignan renvoie à d'Harouys une « lettre de crédit » qu'elle ne peut acquitter, en demandant des délais (p. 184). Il faut donc trouver le moyen de jouer sur les relations de pouvoir pour augmenter ses revenus, ce que fait précisément le lieutenant de Provence en réclamant aux états une gratification de cinq cents écus, qu'il obtiendra tant bien que mal et sans garantie de renouvellement. Les intrigues et les spéculations entraînées par cette affaire, qui oppose les Grignan à l'évêque de Marseille, sont l'occasion pour Mme de Sévigné d'encourager chez sa fille l'art de l'analyse, du calcul, de la prévision. L'échange épistolaire entre en bonne part en effet dans l'apprentissage d'un jeu de pouvoir dans lequel il s'agit de maîtriser l'analyse psychologique et l'art de plaire, comme en témoigne l'amitié de Mme de Grignan avec l'évêque de Marseille « dont la dissimulation est le lien, et [l']intérêt le fondement » (p. 138).

Selon cette perspective, ce sont les rapports humains qui sont envisagés sur le mode de l'échange commercial. L'épistolière reprend là un paradigme au cœur des *Maximes* où l'amitié est définie comme « un commerce où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner » (n° 83). Il ne faut donc pas s'étonner de voir l'épistolière s'autoriser du moraliste pour attribuer à sa fille une valeur monétaire : « Il me semble que je vous vois valoir mieux ; écu, vous ne valiez maille derrière moi, comme dit M. de La Rochefoucauld » (p. 208). Si la valeur réelle de Mme de Grignan se trouvait sous-évaluée¹⁹ du temps que sa mère lui volait la vedette, c'est que la valeur des hommes est sujette aux mêmes variations que celle des choses, non comme à la cour où les fluctuations s'effectuent en fonction des variations de l'opinion²⁰ mais selon un système d'échanges qui reproduit des mécanismes économiques. Les compliments distribués sont des investissements rentables : « [...] on vous en rend au centuple » (p. 107 ; je souligne) ; « vous êtes adorée présentement en Provence et à Paris, et à la cour et à Livry. [...] le moyen de rendre tout cela ? » (p. 173 ; je souligne). Les dons, ne doivent pas être payés d'ingratitude. Sévigné donne en exemple la gratitude de Corbinelli, bénéficiaire de la libéralité de Vardes (p. 192), et engage Mme de Grignan à

¹⁸ Mme de Maintenon, *Lettres*, éd. H. Bots, E. Bots-Estourgie, t. I (1650-1689), Paris, Champion, 2009, p. 311.

¹⁹ La maille est une petite monnaie de cuivre valant la moitié d'un denier, généralement employée dans des expressions dévalorisantes : « Cette marchandise ne vaut pas la maille » (Furetière).

²⁰ Norbert Élias compare l'instabilité de l'ordre hiérarchique au sein de la société de cour aux fluctuations des valeurs en bourse (*La Société de cour, op. cit.*, p.80).

témoigner sa reconnaissance²¹ au coadjuteur pour les miroirs gracieusement offerts : « [...] il ne faut jamais *payer de dégoût* les plaisirs et les surprises que nous font ceux qui nous aiment » (p. 194 ; je souligne). Les rapports sociaux et mondains sont ainsi annexés à une logique qui recouvre celle de la dette et du remboursement – ou, du moins, qui s'énoncent en leurs termes²².

Le spectre de la ruine est à l'horizon du manuel d'économie sévignéen et y demeurera jusque dans les dernières années de la correspondance avec Mme de Grignan²³. On peut parler, dès 1671, d'une phobie du gaspillage et de la dépense excessive désignée plus loin par des expressions comme « jeter l'argent par les fenêtres » ou « tailler en plein drap » (III, p. 865). Ainsi, la fâcheuse circonstance de « nourrir tous les trains » (p. 264) est un leitmotiv de l'année 1671. Elle surgit d'abord dans les débordements de Charles : « Il a de plus une petite comédienne, et tous les Despréaux et les Racine, et paie les soupers » (p. 129). Elle se poursuit dans la description de la fête de Chantilly où l'« on reçoit toutes les belles imaginations sans regarder à l'argent » :

Il faut quatre repas ; il y aura vingt-cinq tables servies à cinq services, sans compter une infinité d'autres. Il nourrit tout, c'est-à-dire nourrir la France et la loger. (p. 153)

Par-delà l'hyperbole, c'est la reprise du verbe nourrir qui dit la démesure, le fardeau odieux dont la mort tragique de Vatel paraîtra une conséquence logique. Plus loin, la marquise manque s'enfuir de Bretagne de peur de devoir « se ruiner » en fricassées et en dîners pour recevoir les états (p. 212). Puis c'est Mme de Grignan qui se trouve exposée à son tour à la vindicte des mangeurs : « Je ne puis songer à tout ce qui mange à vos dépens, sans mourir de peur » (p. 259). « Il vous faut du courage comme à la guerre et un Jacquier qui prenne en parti le pain de munition » (p. 264). Assiégée dans son château par tous les équipages de la foire de Beaucaire, la comtesse, en général d'armée, doit pourvoir au ravitaillement de ses troupes. Cette hantise sévignéenne du festin culmine enfin lors du potlatch breton des états où non seulement l'on mange, mais l'on boit : « J'oublie quatre cents pipes de vin qu'on y boit, mais si j'oubliais ce petit article, les autres ne l'oublieraient pas, et c'est le premier » (p. 268)²⁴.

L'écueil représenté par la consommation de prestige trouve dans les lettres une expression privilégiée dans le motif de la chère excessive (« Ne faites point si grande chère ; on en parle ici comme d'un excès », p. 137), à travers lequel des comportements aussi divers

²¹ Voir la maxime 223 de La Rochefoucauld sur ce thème : « Il est de la reconnaissance comme de la bonne foi des marchands : elle entretient le commerce ; et nous ne payons pas parce qu'il est juste de nous acquitter mais pour trouver plus facilement des gens qui nous prêtent. »

²² La relation entre le choix des mots et la réalité des rapports, personnels ou sociaux mériterait sans doute un approfondissement excédant le cadre de ce travail. La question pourrait se poser, par exemple, de la dimension métaphorique de ces termes, non pour éliminer leur pertinence descriptive, mais pour s'interroger sur la manière dont ils contribuent à donner une forme au réel perçu et vécu, à forger les catégories de l'expérience du monde et des autres. On pourrait penser, par exemple, à la fonction de facilitation de la métaphore que Judith Schlanger a analysée à propos du corps : *Les Métaphores de l'organisme*, Paris, J. Vrin, coll Bibliothèque d'histoire de la philosophie, 1971.

²³ La situation économique de la marquise s'est nettement détériorée avec les années, la faisant passer d'une aisance relative à une précarité dont témoignent les lettres de 1688-1689, période où elle se trouve privée des moyens de mener à Paris un train de vie décent et obligée d'aller cacher sa pauvreté en Bretagne.

²⁴ Un esprit perspicace a dûment calculé que 400 pipes feraient 150 000 litres ! Mme de Sévigné s'aligne ici sur les exagérations de sa voisine du Plessis et rejoue l'affaire des 1 200 pièces de rôti.

que l'incurie, l'intempérance, la prodigalité, la générosité finissent par tomber sous le coup d'une même condamnation. Le paradigme économique rejoint ici le champ de la morale auquel il est étroitement lié dans les textes de cette période.

La cigale et la fourmi

Le discours économique, dans les lettres, emprunte à la sagesse de la fable et à l'universalité de la maxime. Charles-Olivier Stiker-Metral a démontré dans un article particulièrement éclairant comment, dans les *Maximes* de La Rochefoucauld, le réseau sémantique des termes économiques finit par constituer un modèle opératoire pour décrire les opérations de l'amour-propre²⁵. L'anthropologie morale fournit assurément un solide cadre théorique sur lequel va venir s'appuyer la démarche stratégique dont il vient d'être question.

Le premier constat est que l'on évolue désormais dans un monde où règne par-dessus tout l'intérêt : « L'intérêt – matériel, social ou moral – voilà la nouvelle motivation²⁶ ». Les *Maximes* font état de cette évolution en décrivant l'intérêt comme l'âme de l'amour-propre, c'est-à-dire en assimilant la motivation fondamentale des actions humaines à une posture économique. L'amalgame est reformulé par la marquise à l'intention de Bussy : « Je trouve mon *intérêt* si mêlé avec le vôtre, et l'amour-propre si confondu avec l'amitié, qu'il est impossible de les démêler » (p. 44-45 ; je souligne). L'échange amical se trouve ainsi défini comme l'effet de l'intérêt bien compris chez les correspondants. Dans d'autres cas, il s'agit de privilégier un correspondant au détriment d'un autre : « Il est vrai que je ménage M. Le Camus, dans la vue que ce commerce vous peut être bon ; j'en ferais davantage pour le moindre de vos *intérêts* » (p. 339 ; je souligne). L'usage intensif par l'épistolière des locutions *avoir intérêt* et *prendre intérêt à*, appliquées parfois aux biens matériels et aux affaires mais le plus souvent à d'autres objets, montre l'extension décisive d'une notion qui tend à assimiler toutes les motivations à un trafic. Il en ressort que, comme dans le prêt financier, les partenaires de l'échange épistolaire reçoivent dans ce processus une forme de compensation. On pourrait paraphraser La Rochefoucauld en disant qu'écrire une lettre, « c'est prêter à usure sous prétexte de donner » (n° 236).

Les répercussions sur l'écriture de la pénurie ambiante sont encore brillamment illustrées dans les lettres par l'imaginaire des fables :

Ma bonne, je suis honteuse des pauvretés que je vous mande. Je ne sais point nourrir notre commerce. Je n'ai *Pas un seul petit morceau / De mouche ou de vermicéau*. (29 mars 1694, III, p. 1028).

« La Cigale et la Fourmi » fait ainsi le lien entre les premières et les dernières années de la correspondance où la disette de sujets reflète la misère du temps. En 1671, l'épistolière mentionne « la prévoyance de la fourmi » (p. 79) comme antidote à l'imprévoyance de la comtesse qu'on a laissée « mourir de faim » dans un gîte d'étape. Mais la fable reparait subrepticement à la fin du volume dans un portrait des courtisanes en cigales aux abois :

²⁵ Charles-Olivier Stiker-Metral, « Un modèle économique pour la morale : les *Maximes* de La Rochefoucauld », dans *Art et argent en France au temps des premiers modernes (XVII-XVIII^e siècles)*, dir. M. Poirson, Oxford, Voltaire Foundation, 2004, p. 61-70.

²⁶ Jean Rohou, *Le XVII^e siècle, une révolution de la condition humaine*, Paris, Le Seuil, 2002, p. 318.

Les pauvres courtisans sont désolés ; ils n'ont pas un sou. Brancas me demandait hier sérieusement si je ne voudrais point *prêter sur gages*, et m'assura qu'il n'en parlerait point, et qu'il aimait mieux avoir affaire à moi qu'à un autre. La Trousse me prie de lui apprendre quelques-uns des secrets de Pomenars pour subsister. Enfin ils sont abîmés. (p. 379 ; je souligne)

Voilà donc la marquise dans le rôle de la fourmi pas prêteuse²⁷ tandis que les courtisans viennent à sa porte « crier famine », « la priant de lui prêter quelque grain pour subsister ». Or, comme l'a démontré Olivier Leplatre, les deux commères de la fable sont moins antagonistes qu'il n'y paraît, partenaires complices d'une morale de l'intérêt et d'une époque où l'éthique du don s'est retournée en tactique du gain²⁸. L'allusion à Pomenars et à ses activités de faux-monnayeur²⁹, qui fait passer de l'honnêteté douteuse à l'escroquerie avérée, radicalise encore cette peinture d'une humanité sans scrupules³⁰. Dans les *Maximes* également, la falsification de la vertu trouve son exacte correspondance dans la question de la fausse monnaie : « La flatterie est une fausse monnaie qui n'a de cours que par notre vanité » (n° 158).

Les enjeux traditionnels de la morale du bienfait subissent ici l'influence décisive du paradigme économique. La cigale « emprunteuse », en promettant « intérêt et capital », ne fait pas appel à la charité de la fourmi mais à sa cupidité. De même, la peinture que Mme de Sévigné fait de la libéralité des états bretons, qui distribuent à la ronde des gratifications excessives, conduit à réévaluer une vertu sociale perçue comme une dilapidation suicidaire :

Un beau matin nos États donnèrent des gratifications pour cent mille écus. Un bas Breton me dit qu'il pensait que les États allassent mourir, de les voir ainsi faire leur testament, et donner leur bien à tout le monde. Plût à Dieu qu'on fût aussi libéral en votre Provence ! (p. 306-307)

Le dépit de la marquise, de voir les dons pleuvoir sans en bénéficier elle-même, alors que Grignan parvient à grande peine à soutirer une misère aux états de Provence, disqualifie une générosité qui dissimule une vaine gloriole :

Une infinité d'autres présents, de pensions, de réparations de chemins et de villes, quinze ou vingt grandes tables, un jeu continu, des bals éternels, des comédies trois fois la semaine, une grande braverie : voilà les États. (p. 268)

L'expression « braverie » fait signe encore une fois du côté de l'économique puisqu'elle désigne, selon Furetière, une prodigalité répréhensible : « Cet homme a dépensé tout son bien en braveries inutiles. » L'ironie achève de disqualifier cette fausse vertu dans le passage où la marquise rapporte que le roi fait cadeau de cent mille écus à la Bretagne en récompense de son obéissance : « Par cet effet de sa *libéralité*, ce n'est donc plus que deux millions deux

²⁷ C'est, on s'en souvient, le refus d'un prêt qui lui avait valu le portrait vengeur de Bussy, dans l'*Histoire amoureuse des Gaules* : « Cette belle n'est amie que jusques à la bourse » (*op. cit.*, p. 201).

²⁸ Olivier Leplatre, « La cigale et/ou la fourmi », dans *Fables de La Fontaine, Livres I à VI*, Paris, Atlande, 2011, p. 91.

²⁹ Voir la note 1, p. 207.

³⁰ Est appelé faux-monnayeur, selon Furetière, le « rogneur de pistoles » qui altère la monnaie.

cent mille livres, au lieu de cinq cents » (p. 282 ; je souligne). La formule antiphastique souligne en fait une crise latente : le paiement de l'impôt breton en 1671 est accompagné d'une clause exigeant la diminution à l'avenir des sommes demandées, dont le non-respect déclencha en 1675 la révolte de la province.

La condamnation d'une générosité ruineuse se trouve efficacement condensée dans une maxime sévignéenne qui résume cette morale revue et corrigée à la lumière du modèle économique :

Il n'est pas question de suivre toujours les beaux sentiments ; il faut avoir pitié de soi, et avoir de la générosité pour soi-même, comme on en a pour les autres. (p. 185)

Cette idée paradoxale et provocante d'un don qu'on se fait à soi-même et d'une auto-bienfaisance constitue assurément un des développements les plus novateurs du paradigme économique. Or l'épistolière va trouver son intuition reformulée dans un texte qu'elle découvre cette année-là : le premier volume des *Essais de morale* de Nicole³¹, qui fait de l'amour-propre et de l'intérêt les éléments structurants du système d'échanges comme de l'organisation politique et sociale. Lorsque Mme de Sévigné loue les effets de la cupidité, à propos des gens de la poste (p. 242) ou de ses charpentiers qui font « pour douze sols [...] ce que d'autres ne feraient pas pour cent mille écus » (p. 348), elle fait l'exégèse du chapitre « De la grandeur » où le théologien démontre que la cupidité a efficacement et admirablement pris le relai de la charité pour répondre aux besoins humains, théorie audacieuse qui vient justifier à point nommé la formule sévignéenne de la « générosité pour soi-même ».

Les préoccupations économiques de Mme de Sévigné naissent à la fois d'une conjoncture familiale et sociale, qui l'a amenée à gérer sa fortune dans des conditions plutôt défavorables, mais aussi d'une particularité de l'écriture épistolaire qui tire sa matière première du quotidien et des choses banales. L'activité qui consiste à évaluer, calculer, estimer le prix et la valeur est intégrée à l'entreprise épistolaire où elle subit un processus de transformation. L'échange des lettres est soumis à une expertise comptable ainsi qu'à un constant contrôle de la production, notamment en termes d'entrées et sorties, profits et pertes, en vue d'un équilibrage des revenus. Comme dans une transaction ou pour un partage, on veille à ce qu'aucune des parties ne se sente lésée. En outre l'échange privilégié avec Mme de Grignan est érigé, en cette première année de correspondance, en nouvel étalon d'après lequel sont réévalués les autres commerces.

Les *Lettres de l'année 1671*, qui s'ouvrent sur une situation de crise, sont conçues comme une opération de sauvetage. Il s'agit de gérer la pénurie (de biens, affective) en assurant un revenu, un approvisionnement régulier, en évitant tout gaspillage inutile. La logique de ce manuel d'économie est celle de la compensation et de la réparation. Partant du constat d'un manque à gagner, les lettres se donnent pour objectif de retrouver un équilibre : « [...] les uns gâtent, les autres raccommoient. » Le ravaudage épistolaire contient un mode d'emploi, un livre de recettes, un manuel d'exploitation à l'intention d'un public tirant de la terre l'essentiel de ses revenus : M. de Grignan doit « donner quelque repos » à son épouse

³¹ Pierre Nicole, *Essais de morale*, éd. L. Thirouin, Paris, PUF, 1999.

après sa couche « comme on fait à une bonne terre » (p. 330). Si l'on voulait absolument trouver un modèle antique à cet échange, ce serait moins l'Ovide des *Héroïdes* que le Virgile des *Géorgiques*.

Mais l'épistolière fait somme toute peu de cas de l'autorité des Anciens surtout quand elle a sous la plume des modèles vivants avec qui elle peut dialoguer à loisir. Les lettres détournent et pastichent à l'envi les *Maximes* de La Rochefoucauld dans lesquelles le discours économique a déjà fourni un modèle pour la morale : « Il ne suffit pas d'avoir de grandes qualités, il faut encore en avoir l'économie » (n° 159). Elles réécrivent enfin la fable où la Fourmi, réaménageant un statut peu glorieux d'association anti-caritative, entreprend d'inculquer à la Cigale le secret de la générosité envers soi-même, nouveau contrat d'assurance individuelle dans un monde de rapacité et de concurrence effrénée.

Nathalie Freidel (Wilfrid Laurier University, Waterloo, Canada)

Pour citer cet article :

Nathalie Freidel, « Le paradigme économique chez Mme de Sévigné », *Connivences épistolaires. Autour de Mme de Sévigné (Lettres de l'année 1671)*, actes de la journée d'agrégation du 1^{er} décembre 2012, éd. M. Bombart, Publications en ligne du GADGES (mis en ligne le 5 février 2013)

<http://facdeslettres.univ-lyon3.fr/recherche/gadges/publications/des-chiffres-et-des-lettres-le-paradigme-economique-dans-les-lettres-de-l-annee-1671-627698.kjsp>